

REUNION DU 10 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le 10 juillet 2020, à 17 heures, dans la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LALLE.

Étaient présents : M. LALLE Jean-Michel
Mme FERAL Marielle
M. CLAPIER Jean-François
Mme ROLLAND Céline
Mme HENS Martine
M. TURLAN Gérard
Mme CATUSSE Véronique
Mme GRIPPON Nathalie

Procurations : Mme SAHUC Nathalie a donné procuration à Mme FERAL. Mme PETIT Evelyne a donné procuration à M. CLAPIER. M. PUECH Maxime a donné procuration à M. LALLE. M. PRIVAT Julien a donné procuration à Mme ROLLAND. M. LEMOURIER Jean-Michel a donné procuration à Mme GRIPPON.

Absents : M. GRAS, M. DALLO.

ORDRE DU JOUR

- Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants, en vue de l'élection des sénateurs.

Il est rappelé qu'en application des articles L.289 et R.133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- La liste de Monsieur Jean-Michel LALLE : Treize voix
Comporte 3 délégués et 3 délégués suppléants

Le Conseil Municipal,

- proclame élus délégués :
Monsieur LALLE Jean-Michel
Madame FERAL Marielle
Monsieur CLAPIER Jean-François

- proclame élus suppléants :
Madame ROLLAND Céline
Monsieur PUECH Maxime
Madame CATUSSE Véronique

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.